

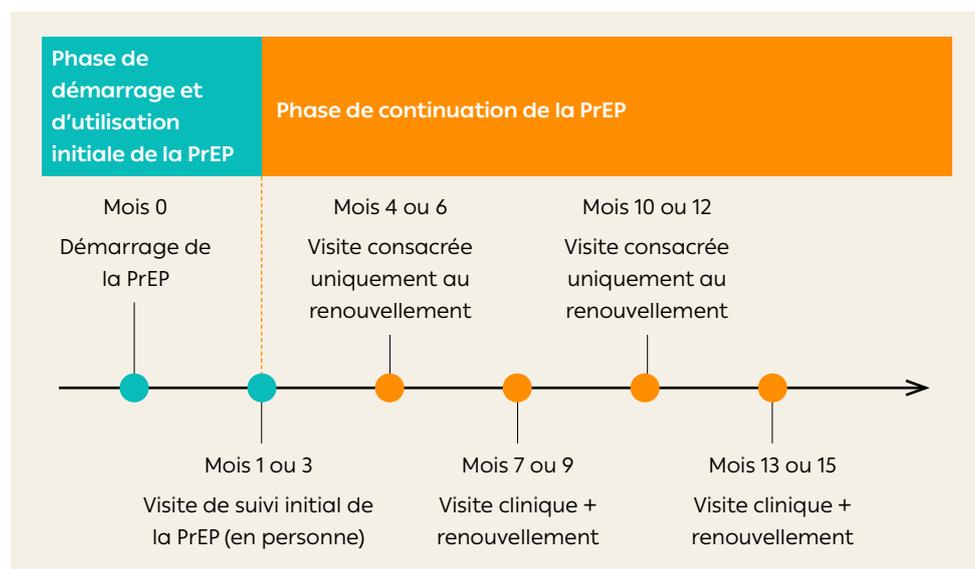
## Exemple de politique 7B

# Modèles de prestation différenciée de services de prophylaxie préexposition (PrEP), par méthode de PrEP

Les tableaux de synthèse de la section 7B définissent les modèles de prestation différenciée de services de PrEP pour la phase de continuation pour les personnes pouvant prétendre à une prestation différenciée de services moins intensive, **par méthode de prophylaxie**.

Dans les modèles moins intensifs de PrEP, on alterne entre les visites consacrées uniquement au renouvellement de la prophylaxie et les visites de consultation clinique (figure 2).

**Figure 2 : Calendrier de la prestation différenciée de services de PrEP par type de visite**



Lorsqu'un soutien psychosocial supplémentaire est indiqué ou demandé par la personne utilisant la PrEP, ce soutien peut être fourni séparément (par exemple, en ligne) ou pendant les visites consacrées uniquement au renouvellement de la prophylaxie (par exemple, lorsqu'elles sont intégrées à un environnement de groupe de soutien).

Il est important de noter que la prestation différenciée de services de PrEP à intensité réduite ne se limite pas aux modèles décrits dans les tableaux suivants. On peut adapter ces modèles ou en élaborer de nouveaux au moyen des éléments constitutifs figurant à la section 6.

# PrEP par voie orale (quotidienne ou ponctuelle)

	Modèles individuels pour des services HORS établissements		Modèles individuels pour des services en établissement		Modèles en groupe
<b>Nom du modèle</b>	Point communautaire <sup>a</sup>	Livraison à domicile	PrEP accélérée <sup>b</sup> avec prescription de médicaments pour 3 mois	PrEP accélérée <sup>b</sup> avec prescription de médicaments pour 6 mois	Groupe de soutien intégrant la PrEP <sup>c</sup>
<b>Durée de la PrEP</b>	1 à 3 mois (après la première visite de suivi initial en personne)		12 mois		1 à 3 mois (après la première visite de suivi initial en personne)
<b>Éléments constitutifs</b>	<b>Renouvellements de la PrEP</b>				
 <b>QUAND</b>	Tous les 3 mois		Tous les 6 mois		Tous les 3 mois
 <b>où</b>	Point communautaire	À domicile	Service accéléré à guichet unique dans un établissement de santé (pharmacie [uniquement en cas d'autodépistage du VIH] ou planification familiale, service de dépistage du VIH du service ambulatoire, service de soins prénatals ou de santé de la mère et de l'enfant, ou service TARV <sup>d</sup> )		Lieu communautaire, domicile ou établissement de santé
 <b>QUI</b>	Prestataire non professionnel				
 <b>QUOI</b>					
<b>Dépistage du VIH</b>	Autodépistage du VIH (dans l'espace d'autodépistage du point communautaire ou à domicile) ou test rapide		Autodépistage du VIH (dans l'espace d'autodépistage de l'établissement de santé ou à domicile) ou test rapide	1 test rapide + 1 autotest du VIH (à domicile 3 mois plus tard) ou 2 autotests du VIH (un au mois 0 dans l'espace d'autodépistage de l'établissement ou à domicile + un autre 3 mois plus tard à domicile)	Autodépistage du VIH (à domicile ou dans l'espace d'autodépistage de l'établissement de santé)
<b>Ensemble de services</b>	Contrôle de l'utilisation efficace et de l'arrêt Renouvellement de la PrEP par voie orale pour 3 mois Orientation vers un établissement de santé ou du personnel infirmier si nécessaire				

	Modèles individuels pour des services HORS établissements		Modèles individuels pour des services en établissement		Modèles en groupe
<b>Nom du modèle</b>	Point communautaire <sup>a</sup>	Livraison à domicile	PrEP accélérée <sup>b</sup> avec prescription de médicaments pour 3 mois	PrEP accélérée <sup>b</sup> avec prescription de médicaments pour 6 mois	Groupe de soutien intégrant la PrEP <sup>c</sup>
<b>Éléments constitutifs :</b>	<b>Consultations cliniques</b>				
 <b>QUAND</b>	Tous les 6 mois			Tous les 12 mois	Tous les 6 mois
 <b>OÙ</b>	Établissement de santé ou point communautaire soutenu par l'équipe mobile de proximité de l'établissement de santé		Service de l'établissement où la PrEP a été mise en route ou service désigné pour gérer la continuation de la PrEP <sup>d</sup>		Établissement de santé ou point communautaire soutenu par l'équipe mobile de proximité de l'établissement de santé
 <b>QUI</b>	Personnel infirmier exerçant dans un établissement ou personnel infirmier de proximité		Personnel infirmier des services ambulatoire, IST, de planification familiale, de soins prénatals, de santé de la mère et de l'enfant ou TARV		Personnel infirmier exerçant dans un établissement ou personnel infirmier de proximité
 <b>QUOI</b>					
Dépistage du VIH	Dépistage rapide			Dépistage rapide + 1 autotest (à domicile 3 mois plus tard)	Dépistage rapide
Ensemble de services	Suivre les lignes directrices cliniques relatives à la PrEP Dépistage de l'infection aiguë à VIH (orientation vers le service TARV en cas de résultat positif) Recherche et traitement des effets secondaires Bref examen de l'utilisation efficace et conseils en matière de risques sexuels Discussions d'un possible arrêt de la PrEP et, le cas échéant, orienter la personne vers une procédure d'arrêt appropriée Dépistage et traitement des IST Clairance de la créatinine (eGFR) : > 50 ans/comorbidité/résultat précédent inférieur à 90 mL/min Pour les femmes : évaluation de la planification familiale et ordonnance correspondante				
	Ordonnance de PrEP pour 6 mois : renouvellements de la PrEP pour deux fois 3 mois Fournir un renouvellement de 3 mois			Ordonnance de PrEP pour 12 mois : renouvellements de la PrEP pour deux fois 6 mois Fournir un renouvellement de 6 mois	Ordonnance de PrEP pour 6 mois : renouvellements de la PrEP pour deux fois 3 mois Fournir un renouvellement de 3 mois
<b>Éléments constitutifs :</b>	<b>Soutien psychosocial</b>				
 <b>QUAND</b>	Connexion optimale à une plateforme virtuelle				Tous les 3 mois
 <b>OÙ</b>					Lieu communautaire, domicile d'un membre du groupe, service ciblant une population spécifique au sein d'un établissement de santé (espaces réservés aux adolescents) ou plateforme virtuelle
 <b>QUI</b>					Agent de santé non professionnel ou pair formé
 <b>QUOI</b>	Soutien par les pairs ou soutien psychosocial Formation sur l'utilisation efficace, les risques sexuels, les méthodes de PrEP et l'arrêt de la prophylaxie Démonstration et formation concernant l'autodépistage du VIH à domicile et la marche à suivre en cas de résultat positif				

# Anneaux vaginaux

	Modèles individuels pour des services HORS établissements		Modèles individuels pour des services en établissement	Modèles en groupe
<b>Nom du modèle</b>	Point communautaire <sup>a</sup>	Livraison à domicile	PrEP accélérée <sup>b</sup> avec prescription de médicaments pour 3 mois	Groupe de soutien intégrant la PrEP <sup>c</sup>
<b>Durée de la PrEP</b>	1 à 3 mois (après la première visite de suivi initial en personne)			
<b>Éléments constitutifs</b>	<b>Renouvellements de la PrEP</b>			
 <b>QUAND</b>	Tous les 3 mois			
 <b>OÙ</b>	Point communautaire	À domicile	Service accéléré à guichet unique dans un établissement de santé (pharmacie [uniquement en cas d'autodépistage du VIH] ou planification familiale, service de dépistage du VIH du service ambulatoire, service de soins prénatals ou de santé de la mère et de l'enfant, ou service TARV <sup>d</sup> )	Lieu communautaire, domicile ou établissement de santé
 <b>QUI</b>	Prestataire non professionnel			
 <b>QUOI</b>				
Dépistage du VIH	Autodépistage du VIH (dans l'espace d'autodépistage du point communautaire ou à domicile) ou test rapide		Autodépistage du VIH (l'espace d'autodépistage de l'établissement de santé ou à domicile) ou test rapide	Autodépistage du VIH (à domicile ou dans l'espace d'autodépistage de l'établissement de santé)
Ensemble de services	Contrôle de l'utilisation efficace et de l'arrêt Prescription de 3 anneaux vaginaux Orientation vers un établissement de santé ou du personnel infirmier si nécessaire			
<b>Éléments constitutifs</b>	<b>Consultations cliniques</b>			
 <b>QUAND</b>	Tous les 6 mois			
 <b>OÙ</b>	Établissement de santé ou point communautaire soutenu par l'équipe mobile de proximité de l'établissement de santé		Service de l'établissement où la PrEP a été mise en route ou service désigné pour gérer la continuation de la PrEP <sup>d</sup>	Établissement de santé ou point communautaire soutenu par l'équipe mobile de proximité de l'établissement de santé
 <b>QUI</b>	Personnel infirmier exerçant dans un établissement ou personnel infirmier de proximité		Personnel infirmier des services ambulatoire, IST, de planification familiale, de soins prénatals, de santé de la mère et de l'enfant ou TARV	Personnel infirmier exerçant dans un établissement ou personnel infirmier de proximité
 <b>QUOI</b>				
Dépistage du VIH	Dépistage rapide			
Ensemble de services	Suivre les lignes directrices cliniques relatives à la PrEP Dépistage de l'infection aiguë à VIH (orientation vers le service TARV en cas de résultat positif) Recherche et traitement des effets secondaires Bref examen de l'utilisation efficace et conseils en matière de risques sexuels Discussions d'un possible arrêt de la PrEP et, le cas échéant, orienter la personne vers une procédure d'arrêt appropriée Dépistage et traitement des IST Pour les femmes : évaluation de la planification familiale et ordonnance correspondante Ordonnance de PrEP pour 6 mois : deux fois 3 anneaux vaginaux Fournir 3 anneaux vaginaux			

	Modèles individuels pour des services HORS établissements		Modèles individuels pour des services en établissement	Modèles en groupe
<b>Nom du modèle</b>	Point communautaire <sup>a</sup>	Livraison à domicile	PrEP accélérée <sup>b</sup> avec prescription de médicaments pour 3 mois	Groupe de soutien intégrant la PrEP <sup>c</sup>
<b>Éléments constitutifs</b>	<b>Soutien psychosocial</b>			
 <b>QUAND</b>	Connexion optimale à une plateforme virtuelle			Tous les 3 mois
 <b>OÙ</b>				Lieu communautaire, domicile d'un membre du groupe, service ciblant une population spécifique au sein d'un établissement de santé (espaces réservés aux adolescents) ou plateforme virtuelle
 <b>QUI</b>				Agent de santé non professionnel ou pair formé
 <b>QUOI</b>	Soutien par les pairs ou soutien psychosocial Formation sur l'utilisation efficace, les risques sexuels, les méthodes de PrEP et l'arrêt de la prophylaxie Démonstration et formation concernant l'autodépistage du VIH à domicile et la marche à suivre en cas de résultat positif			

## PrEP injectable

	Modèles individuels pour des services HORS établissements <sup>f</sup>	Modèles individuels pour des services en établissement
<b>Nom du modèle</b>	Point communautaire <sup>a</sup> capable de procéder à l'administration d'injections	PrEP injectable accélérée <sup>b</sup>
<b>Durée de la PrEP</b>	3 mois (après toute injection de démarrage)	
<b>Éléments constitutifs</b>	<b>Administration de l'injection de PrEP</b>	
 <b>QUAND</b>	Tous les 2 mois	
 <b>OÙ</b>	Points communautaires capables de procéder à l'administration d'injections	Service de planification familiale ou salle consacrée à l'administration d'injections
 <b>QUI</b>	Personnel infirmier de pharmacies privées, personnel infirmier de proximité ou prestataire formé habilité <sup>e</sup>	Personnel infirmier du service de planification familiale ou personnel infirmier spécialisé dans l'administration d'injections
 <b>QUOI</b>		
Dépistage du VIH	Dépistage rapide	
Ensemble de services	Contrôle de l'utilisation efficace et de l'arrêt Administration d'une injection Orientation vers un établissement de santé ou du personnel infirmier si nécessaire	

	Modèles individuels pour des services HORS établissements <sup>f</sup>	Modèles individuels pour des services en établissement
<b>Nom du modèle</b>	Point communautaire <sup>a</sup> capable de procéder à l'administration d'injections	PrEP injectable accélérée <sup>b</sup>
<b>Éléments constitutifs</b>	<b>Consultations cliniques</b>	
 <b>QUAND</b>	Tous les 6 mois	
 <b>OÙ</b>	Établissement de santé ou point communautaire soutenu par l'équipe mobile de proximité de l'établissement de santé	Service de l'établissement où la PrEP a été mise en route ou service désigné pour gérer la continuation de la PrEP <sup>d</sup>
 <b>QUI</b>	Personnel infirmier exerçant dans un établissement ou personnel infirmier de proximité	Personnel infirmier des services ambulatoire, IST, de planification familiale, de soins prénatals, de santé de la mère et de l'enfant ou TARV
 <b>QUOI</b>		
Dépistage du VIH	Dépistage rapide	
Ensemble de services	<p>Suivre les lignes directrices cliniques relatives à la PrEP</p> <p>Dépistage de l'infection aiguë à VIH (orientation vers le service TARV en cas de résultat positif)</p> <p>Recherche et traitement des effets secondaires</p> <p>Bref examen de l'utilisation efficace et conseils en matière de risques sexuels</p> <p>Discussions d'un possible arrêt de la PrEP et, le cas échéant, orienter la personne vers une procédure d'arrêt appropriée</p> <p>Dépistage et traitement des IST</p> <p>Pour les femmes : évaluation de la planification familiale et ordonnance correspondante</p> <p>Ordonnance de PrEP pour 6 mois : 3 injections</p> <p>Administrer 1 injection</p>	
<b>Éléments constitutifs</b>	<b>Soutien psychosocial</b>	
 <b>QUAND</b>	Connexion optimale à une plateforme virtuelle	
 <b>OÙ</b>		
 <b>QUI</b>		
 <b>QUOI</b>	<p>Soutien par les pairs ou soutien psychosocial</p> <p>Formation sur l'utilisation efficace, les risques sexuels, les méthodes de PrEP et l'arrêt de la prophylaxie</p> <p>Démonstration et formation concernant l'autodépistage du VIH à domicile et la marche à suivre en cas de résultat positif</p>	

**Remarques :**

- a Les points communautaires sont les pharmacies privées ou communautaires, les distributeurs automatiques, les points communautaires fixes, y compris les bureaux d'organisations à assise communautaire et les centres de consultation sans rendez-vous destinés aux populations-clés, et les services mobiles de proximité (notamment dans les lieux de rassemblement des populations-clés ou les centres destinés aux jeunes).
- b Procédure accélérée : Lors des visites consacrées uniquement à la collecte des renouvellements de la prophylaxie, le client ne doit pas avoir besoin de s'enregistrer ou de collecter son dossier et doit pouvoir se rendre à un seul point de service pour bénéficier d'un service accéléré sans passer par un clinicien, à part pour l'administration de l'injection.
- c Les renouvellements de PrEP peuvent être intégrés dans les groupes de soutien existants mis en place pour répondre aux besoins de soutien psychosocial qui n'ont pas forcément trait à la PrEP, ou l'on peut créer spécialement des groupes pour fournir la PrEP et favoriser son utilisation efficace.
- d Le lieu des services doit être envisagé du point de vue des utilisateurs de PrEP. Ces derniers signalent régulièrement qu'ils ne souhaitent pas se voir proposer des services de PrEP uniquement sein des services TARV. Il convient d'envisager un point de service autre ou supplémentaire dans l'établissement.
- e Lorsque le pays autorise l'injection de produits contraceptifs par des prestataires formés (autres que des infirmiers professionnels ou des médecins).
- f Dans les contextes où l'on dispose de ressources suffisantes, la PrEP peut également être fournie à domicile par du personnel infirmier mobile de proximité pour des populations cibles spécifiques.

**Abréviations :**

IST – infection sexuellement transmissible ; TARV – traitement antirétroviral

---

Cet exemple de politique est lié à la publication suivante : Société internationale du sida, *Principaux éléments à prendre en compte pour l'élaboration d'orientations générales relatives à la prestation différenciée de services de prophylaxie préexposition – Document d'information pour l'élaboration de politiques nationales*. Juillet 2022. Disponible à l'adresse suivante :

<https://www.differentiatedservicedelivery.org/Resources/Resource-Library/DSD-PrEP-policy-2022>

Télécharger une version Word d'un exemple de politique relative à la prestation différenciée de services de PrEP à l'adresse suivante :

<https://www.differentiatedservicedelivery.org/Resources/Resource-Library/PrEP-example-policy-word>